



## Achat d'un chiot avec mort prématurée due à une pneumonie

Par **kivi**, le **26/03/2008** à **15:37**

Bonjour,

Nous avons acheté un chiot le samedi 8 mars. Nous avons constaté que l'animal toussait comme s'il avait des "glaires" mais sans rien vomir. Nous ne nous sommes pas trop inquiétés vu qu'il était très vif et joueur. Le lundi 10 il a fallu l'hospitaliser en urgence avec un diagnostic de pneumonie. Notre petite chienne est morte en clinique vétérinaire le 17 mars au petit matin. Nous avons contacté l'éleveur qui nous dit ne pas pouvoir prendre en charge les frais médicaux ni le remplacement de notre animal avec comme explication :

- son assurance ne prend en charge que les maladies virales,
- ce n'est pas un vice rédhibitoire.

Il consent toutefois à nous faire un prix pour l'achat d'un nouveau chiot....

Nous aimerions savoir si nous avons un recours.

Cordialement